



SICAE des départements d'Eure & Loir et des Yvelines

## Edito

### Il n'y a rien de plus beau que de servir !

Après quinze années passées dans votre jolie région du Houdanais, je quitte la SICAE, mon contrat prenant fin en décembre 2007.

Pour moi, servir votre région a été une expérience très enrichissante. Quel beau métier en effet, que celui qui vise à l'utilité sociale, au nom d'une éthique, d'une morale dont la finalité est d'être au service de la Collectivité.

Mon souhait le plus cher est que vous fassiez confiance à mes collaborateurs, qui assument avec dévouement, les obligations liées au Service Public, afin de vous assurer un vrai Service de Proximité.

Au revoir.  
Avec mon profond respect

F. MURY - Directeur

# Lumière sur...

La lettre d'information  
Décembre 2007



## Un petit nouveau dans la famille des diagnostics immobiliers...

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, le diagnostic gaz rejoint la liste devenue conséquente, des diagnostics immobiliers obligatoires lors de la vente d'un bien.

Ce diagnostic permet à l'acheteur de savoir si l'installation est sûre ou non,

mais en aucun cas, ne se substitue à une mise en conformité.

**Le prochain diagnostic obligatoire, qui viendra compléter la liste l'an prochain, concernera l'électricité !**

## 7 diagnostics ? Quels sont-ils ?

Lors de la vente d'un logement, le vendeur est tenu (obligation légale) "d'informer l'acquéreur sur les caractéristiques et l'état du bien mis en vente".

### Comment ?

Grâce à un document unique intitulé "dossier de diagnostic technique" qui regroupe les 7 diagnostics obligatoires à ce jour (Code de la construction et de l'habitation art. L. 271-4 à L. 271-6) et qui doit être joint à la promesse ou à l'acte de vente.

Ces diagnostics concernent :

- La présence d'amiante
- La présence de plomb
- Les termites
- L'état de l'installation intérieure gaz
- L'état des risques naturels et technologiques
- La performance énergétique du bâtiment
- Surface habitable (loi Carrez)

Leur validité varie de 6 mois à illimitée.



## A qui s'adresser ?

Le diagnostiqueur doit être certifié par un organisme certificateur accrédité par le COFRAC et répondre à 3 exigences précisées dans l'article L. 271-6 : indépendance, compétences, assurance.

La liste des organismes certifiés est disponible auprès du COFRAC et sur le site internet du ministère du logement.

**Attention !** Les prix sont libres...  
Demandez les montants avant la réalisation des prestations.

Toutes les infos sur...  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)  
[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)  
[www.anil.org](http://www.anil.org)

**SICAE-ELY**  
Le partenaire confiance...  
La proximité en + !

**En cas d'urgence**  
**24 h/24**  
**7 j/7**

**01 34 94 68 00**





## Des outils pour vous simplifier la vie !

Quoi de plus contraignant et rébarbatif que de payer ses factures ???

**Economisez temps, argent, et soucis !**

**Avec les prélèvements automatiques ... Ou le paiement en ligne !**

**2 options : à réception de facture (tous les 3 mois) ou la mensualisation !**

**Que des avantages !**

- Pas de frais (de déplacement, bancaire, timbre)
- Service gratuit résiliable à tout moment
- Pas de soucis en cas d'absence ou d'oubli
- Une seule formalité pour des années de tranquillité

**Le + du prélèvement trimestriel !**

Un délai de contrôle de 15 j avant le prélèvement

**Les + de la mensualisation !**

- Gestion du budget plus facile (montant et dates prélèvement fixes et connus à l'avance)
- Choix de la date de prélèvement
- Etalement régulier des dépenses qui évite les désagréments liés aux factures hivernales

Toutes les informations et brochures  
au **01.34.94.68.00**,  
ou sur notre site internet **www.sicae-ely.fr**

**Simple et gratuit !**

Réglez votre facture **sans stress, et en toute sécurité**, en disposant des informations utiles vous concernant en ligne, sur un formulaire pré-rempli.

**Comment ?**

Il vous suffit de créer votre espace personnel sur notre site internet **www.sicae-ely.fr**



## Zoom sur nos travaux...

Créations de postes de transformation pour  
l'amélioration de votre desserte d'énergie électrique...



Route du Boissard à GARANCIERES



Chemin des Pierres - Hameau des Millerus  
à TILLY